Implenia

UEFA "BOIS-BOUGY"

CAMPUS DE L'UNION DES ASSOCIATIONS EUROPÉENNES DE FOOTBALL

Nyon - VD

Maître de l'ouvrage
UEFA Union des Associations
Européennes de Football
Route de Genève 46
1260 Nyon

Pilote
Botta Management Group AG
Mühlegasse 12a
6340 Baar

Entreprise totale
Implenia Entreprise Générale SA
Chemin de l'Echo 1
1213 Onex

Architectes
BASSICARELLA ARCHITECTES
Avenue Rosemont 6
1208 Genève

Ingénieurs civils
Ingeni SA Genève
Rue du Pont-Neuf 12
1227 Carouge

Bureaux techniques
Chauffage - Ventilation:
CSD Ingénieurs SA
1227 Carouge

Sanitaire:
Schumacher Ingénierie SA
1201 Genève

Electricité:
MAB-Ingénierie SA
1110 Morges

Enerpeak Salzmann AG
Rue Neuve 4
1260 Nyon

Géotechnique:
De Cérenville géotechnique SA
1024 Ecublens

Sécurité:
CR-Conseils Sàrl
1610 Oron-la-Ville

Energie et Environnement:
Amstein + Walthert Genève SA
1202 Genève

Acoustique:
AcouConsult Sàrl
Robert Beffa
1207 Genève

Environnement:
Ecoservices SA
1227 Carouge

Géomètre
BS+R Bernard Schenk SA
Route de Clémenty 60
1260 Nyon

Coordonnées
Route de Suisse
1260 Nyon

Conception 2008 - 2009

Réalisation 2011 - 2012

HISTORIQUE / SITUATION

Compléter le campus UEFA. Le bâtiment administratif de Bois-Bougy fait désormais partie du nouveau campus de l'UEFA. Le principal projet de l'actuel président, Michel Platini, consiste à promouvoir une image saine du football et des associations qui le dirigent, au travers des notions de respect mutuel et des règles établies, qu'elles soient sportives, sociales ou économiques. La question d'une conscience environnementale accompagnant le même idéal, la conception du projet architectural s'est fondamentalement appuyée sur cette attitude. Un concours d'architecture, lancé en 2008, pour l'ensemble du parc de la Métairie prévoyait la réalisation de deux bâtiments de services, au Nord de la route cantonale, afin de pallier le déficit de surfaces administratives dans le bâtiment du siège de l'UEFA. La réalisation des deux nouvelles entités permet de déplacer l'ensemble des activités sur un seul site et répond ainsi à l'idée de créer un campus UEFA. L'idée d'un campus est un premier choix pertinent vers une meilleure coordination et gestion des évènements sportifs, mais aussi l'occasion de créer une identité plus forte de l'association sportive.

Dans un lieu magnifique à l'entrée de la ville de Nyon, la nouvelle construction profite du parc dans lequel elle s'inscrit, partageant la parcelle avec le bâtiment de la Clairière.

©Architectes.ch

Les constructions proposent un intense échange spatial et fonctionnel avec l'environnement végétal dans une forme de "réconciliation" avec la nature. Le bâtiment de Bois-Bougy respecte et consolide la hiérarchie établie. La perception qu'on a de lui depuis la route Suisse est très discrète, presque invisible grâce à sa faible hauteur et son important retrait. Le siège, situé dans la partie la plus spectaculaire, garde ainsi son rôle représentatif et le bâtiment de la Clairière remplit son rôle de signal le plus visible du campus grâce à son emplacement, sa forme et sa hauteur.

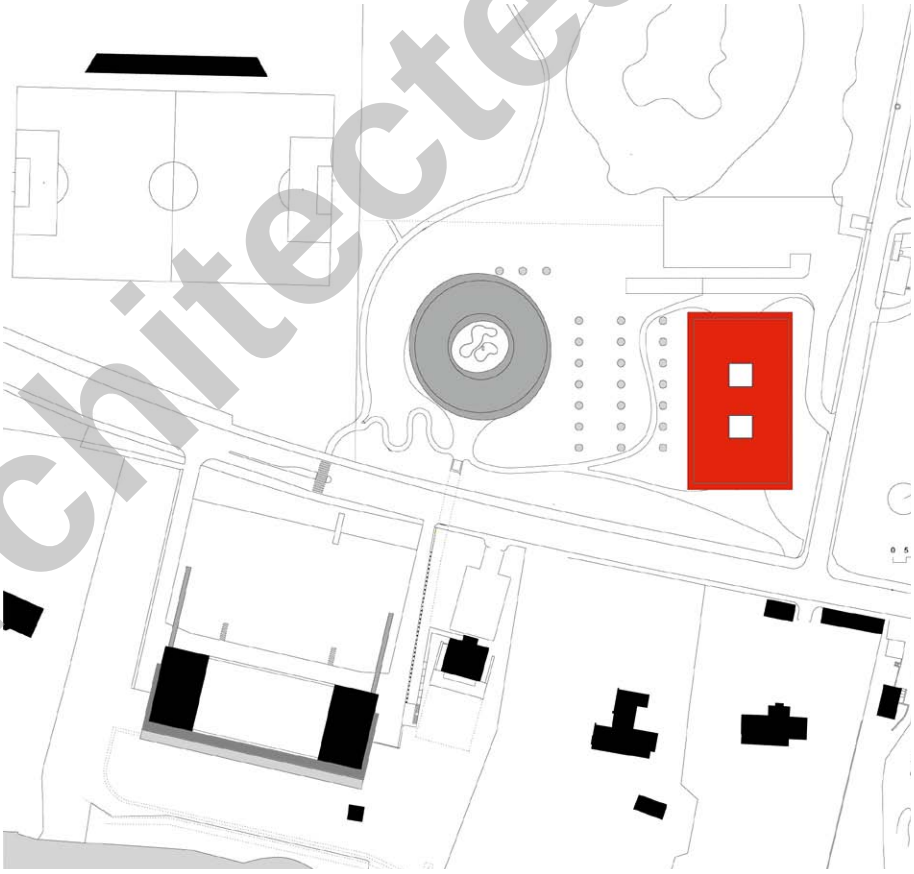

PROJET

Appartenance au parc de la Métairie. Son positionnement, parallèle aux prises de lumières du parking souterrain, maintient un lien presque invisible avec le bâtiment de la Clairière. La façon dont il se pose sur le terrain et l'intégration de la pente naturelle du site montrent des analogies avec celui-ci. La création d'un espace extérieur rythmé par des patios et reliant les deux extrémités du bâtiment est essentiel pour la compréhension du projet. En effet, tout en conservant un caractère urbain, il laisse pénétrer le parc à l'intérieur du bâtiment. L'architecture de la Clairière et de Bois-Bougy se soumet aux règles de composition du parc, telles que la topographie, la végétation ou la présence de chemins.

Le plan de la nouvelle construction oriente l'ensemble des espaces de travail vers le parc.

©Architectes.ch

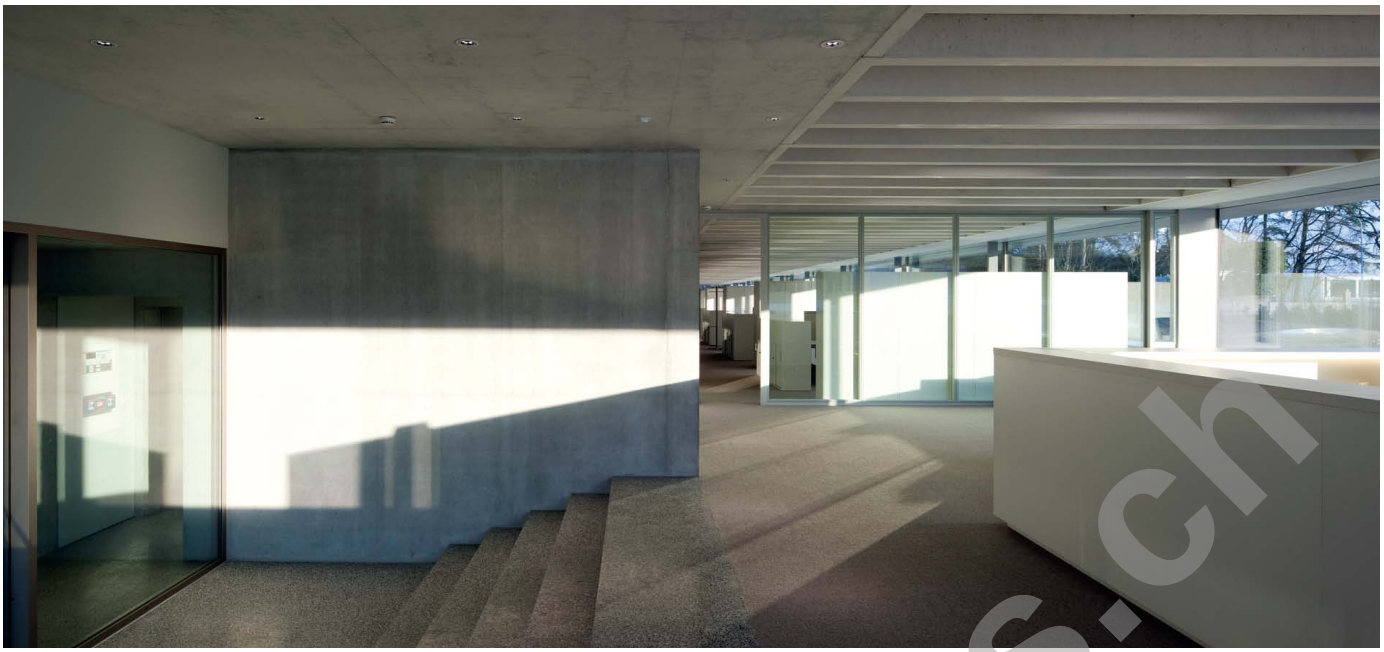

Coupe longitudinale

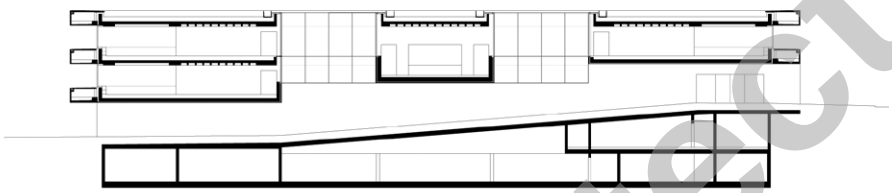

Plan d'étage type

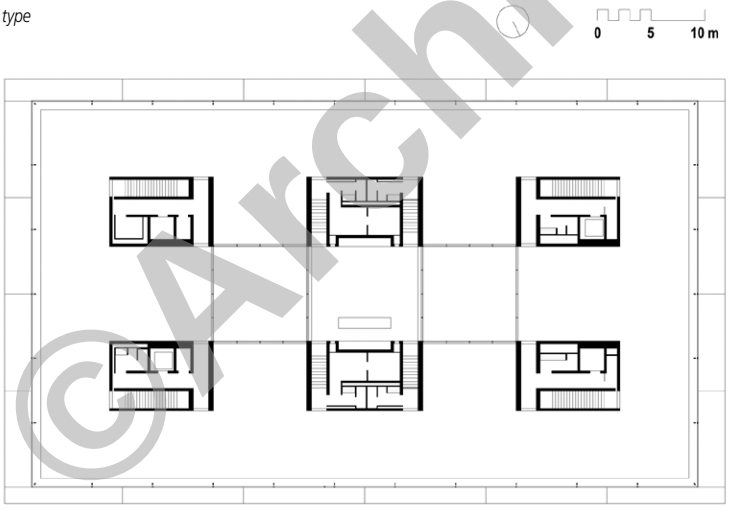

Comme dans le bâtiment de la Clairière il n'existe pas de façade privilégiée, mais des vues variées et uniques sur le magnifique cadre naturel qui l'entoure. Sa grande profondeur est exploitée pour organiser les fonctions collectives et de services au centre. En entourant les deux patios, ils profitent de la lumière naturelle et de la végétation. La pente naturelle du parc permet un accès direct des piétons et des vélos au niveau du rez-de-chaussée inférieur du bâtiment.

Ce niveau du socle a un caractère mixte: il propose une zone de livraison depuis le parking, ainsi que des locaux techniques et de dépôts au centre. A l'Est, des salles de réunions collectives bénéficient d'un accès indépendant et d'une belle lumière naturelle. Un niveau complet de sous-sol, aussi connecté au parking, permet d'étendre le nombre de places de stationnement au maximum autorisé par le plan de quartier.

Le principe constructif général exploite les caractéristiques statiques et expressives du béton. Ce choix de matériau unique consolide et prolonge l'expression architecturale proposée par le premier bâtiment, formant ainsi un seul ensemble architectural, tout en créant des variations autour d'un thème. Les grands avant-toits en béton ont une épaisseur plus importante, permettant de mieux intégrer les installations techniques, mais aussi de mieux contrôler la pénétration de la lumière naturelle. L'expression du bâtiment est moins spectaculaire que celle de la Clairière, correspondant ainsi au choix hiérarchique, tout en développant une performance énergétique encore meilleure.

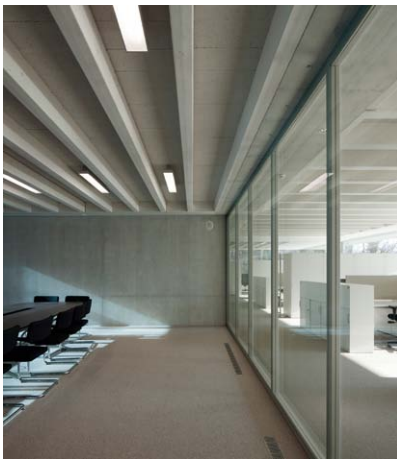

©Architectes.ch

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Label Minergie Eco et économie de ressources. Les matériaux simples du bâtiment et la réduction de l'usage de ceux-ci correspondent aux valeurs du développement durable et au label Minergie Eco.

En effet, le béton appartient, avec le bois, aux solutions les moins gourmandes en énergie grise et consommation de CO_2, proposées par les instruments fédéraux d'analyses tels que la KBOB. Le but que vise cette Conférence de coordination des services de la construction et des immeubles des maîtres d'ouvrage publics est d' "Économiser les ressources tout en améliorant la qualité"

Les solutions utilisées pour les installations techniques sont un autre élément fondateur du projet. Tout en gardant la même philosophie que dans le bâtiment de la Clairière, les concepteurs ont opté pour des installations encore plus performantes et respectueuses de l'environnement.

Une pompe à chaleur magnétique, de tout récent développement, double les performances énergétiques de la production de chaleur. Le contrôle de l'intensité lumineuse des luminaires durant la journée permet une sensation physiologique et énergétique idéale.

La modification de la topographie autour du bâtiment permet de donner de l'emphase avec la nature environnante, tout en pénétrant d'une façon presque naturelle à l'intérieur de la rue couverte. Les patios qui rythment cet espace et les plantes couvrant le sol donnent à ce lieu un caractère unique et surprenant

Les portées statiques moins importantes combinées avec la présence d'un parapet a permis la réalisation de porteurs de façade extrêmement minimalistes, induisant une forte tension spatiale entre les espaces de travail et le parc.

La volonté de maintenir aussi le béton comme surface de finition des noyaux conduit à une réduction importante des matériaux employés à l'intérieur des espaces. En effet, la moquette au sol et le doublage en bois des contre-coeurs sont les seuls autres matériaux utilisés.

Cette décision s'accompagne d'un travail en finesse sur le choix de diverses textures des bétons. Du désactivage des socles, au léger sablage des préfabriqués de façade jusqu'aux surfaces lisses des noyaux, le béton reste l'acteur principal des atmosphères du lieu. Le caractère calme dégagé par la présence de cette surface blanche et silencieuse laissera à la nature environnante le rôle du protagoniste riche en couleurs et en changements, durant toutes les saisons de l'année.

Le couronnement conceptuel du projet concerne les aménagements extérieurs, pour lesquels les choix proposés lors du concours d'architecture de 2008, ont été consolidés et confortent le cadre naturel indigène du parc en proposant la plantation d'espèces déjà existantes sur le site.

CARACTÉRISTIQUES

Surface parcelle nord	:	18'000 m2
Surfaces bureaux	:	4'000 m2
Postes de travail	:	180
Volume SIA 416	:	32'000 m3
Parking souterrain	:	36 pl.
Coût de construction (HT)	:	33 Mios

entreprises adjudicataires et fournisseurs

liste non exhaustive

Terrassement
Consortium
SOTRAG SA et PERRIN Frères SA
1267 Vich

Forages géothermiques
AUGSBURGER Forages SA
1522 Lucens

Echafaudages
ECHAMI Echafaudages SA
1214 Vernier

Maçonnerie
Béton armé - préfabriqués
MARTI Construction SA
1018 Lausanne

Eléments préfabriqués façades - Dalles nervurées
PRELCO Préfabrication d'Eléments de Constuction SA
1242 Satigny

Consortium Etanchéité
GENEUX DANCET SA
DENTAN Etanchéité SA
1226 Thônex

Fenêtres en métal léger
HARTMANN + CO AG / SA
2504 Bienne

Installation d'obscurcissement
LACHENAL SA
1201 Genève

Installations électriques
KM-DUC Electricité SA
1197 Prangins

Fourniture protection incendie
SIEMENS Suisse SA
1228 Plan-les-Ouates

Installation sprinkler
DES systèmes de sécurité SA
1032 Romanel-sur-Lausanne

Chauffage et ventilation
HÄLG & Cie SA
1227 Les Acacias

Installations sanitaires
CONSTANTIN Georges SA
1260 Nyon

Serrurerie
HOTIMÉTAL Sàrl
1163 Etoy

Système de verrouillage
KABA SA
1023 Crissier

Ascenseurs
Ascenseurs MENÉTREY SA
1680 Romont

Chapes
GRASSO Salvatore Sàrl
1023 Crissier

Chapes
PACHOUD B. ET Fils SA
1004 Lausanne

Sols sans joints
FAMAFLOR SA
1228 Plan-les-Ouates

Sols résine - terrazzo
MARDECO SA
1263 Crassier

Plâtrerie - Peinture
BELLONI SA
1227 Carouge

Portes en bois
RWD Schlatter SA
1800 Vevey

Cloisons amovibles
CLESTRA SA
1023 Crissier

Faux-plafonds + éléments pré-confectionnés
CREABETON MATERIAUX AG
3646 Einigen

Faux-plafond - Isolation
WERNER ISOLIERWERK AG
3930 Viège

Aménagements extérieurs
DENOGENT SA
1197 Prangins

Architecture & Construction CRP Sàrl 1020 Renens - © P. Guillemin décembre 2012
PCL Renens 2441 / BA - Imprimé sur papier certifié FSC Sources mixtes - Photos: Yves André

©Architecture.ch